

Image not found or type unknown



LITIGE ASSUREUR SUR UNE ERREUR ADMINISTRATIVE

Par **RIP**, le **19/04/2016** à **08:19**

Bonjour,
Je me suis rendu compte il y a 3 mois que mon assureur effectue les prelevements de mes 2 assurances sur un autre compte.
En faisant des recherches cela duré depuis plus de 3 ans.
J'ai toujours reçu mes attestations et mes échéanciers, mais je n'ai pas vérifié mes prelevements sur mon compte.
Il s'agit d'une erreur administrative, je demande un échelonnement de la créance qui s'élève quand même à 2800 euros; il le refuse et me propose de solder la créance à échéance de chaque contrat soit environ 450 euros/ mois sur 8 mois. Je ne suis pas d'accord! aidez moi svp!!!